

**RENTREE 2022**  
**71 - SAONE ET LOIRE**

**Liste départementale des services vacants ou susceptibles de l'être  
dans les écoles privées sous contrat d'association**

Ecoles privées	Nature des postes à pourvoir				
	N° du poste	Quotité	Vacant	Susceptible d'être vacant	Motif
<b>0711112Y E.E.PR SAINT SACREMENT AUTUN</b>	71-001	27 h	X		Demande de disponibilité
	71-002	13,5 h	X		Décharge de direction
	71-003	6,75 h	X		Poste vacant
	71-004	13,5 h		X	Poste ASH-Option E - Demande de mutation
<b>0711292U E.EPR SAINTE MARTHE BUXY</b>	71-005	6,75 h		X	Reprise à TC + Demande de mutation

<sup>1</sup> réservé pour les lauréats de concours externe, titulaires de l'accord collégial, effectuant leur année de stage en alternance

<sup>2</sup> la nomination des chefs d'établissement relève d'une procédure particulière

Ecoles privées	Nature des postes à pourvoir				
	N° du poste	Quotité	Vacant	Susceptible d'être vacant	Motif
0711188F E.E.PR SAINT MARTIN CHAGNY	71-006	9 h	X		Décharge de direction <sup>1</sup>
	71-007	13,5 h		X	Poste ASH - Option E - Demande de mutation
0711855F E.E.PR LA COLOMBIERE CHALON SUR SAONE	71-008	13,5 h	X		Poste vacant
	71-009	27 h		X	Poste de direction avec décharge complète - Départ en retraite <sup>2</sup>
	71-010	27 h		X	Demande de mutation
	71-011	27 h		X	Demande de réintégration à TC + Demande de mutation
	71-012	27 h		X	Demande de mutation
	71-013	27 h		X	Demande de mutation
	71-014	13,5 h		X	Demande de mutation
	71-015	13,5 h		X	Poste ASH - Option E - Demande de mutation

<sup>1</sup> réservé pour les lauréats de concours externe, titulaires de l'accord collégial, effectuant leur année de stage en alternance

<sup>2</sup> la nomination des chefs d'établissement relève d'une procédure particulière

Ecoles privées	Nature des postes à pourvoir				
	N° du poste	Quotité	Vacant	Susceptible d'être vacant	Motif
<b>0711190H E.E.PR LE DEVOIR CHALON SUR SAONE</b>	71-016	27 h	X		Départ en retraite
	71-017	13,5 h	X		Poste vacant <sup>1</sup>
	71-018	27 h		X	Poste ULIS - Option D - Demande de mutation
	71-019	27 h		X	Demande de mutation
	71-020	27 h		X	Demande de mutation
	71-021	27 h		X	Demande de mutation
	71-022	27 h		X	Demande de mutation
	71-023	13,5 h		X	Poste ASH - Option E - Demande de mutation
	71-024	6,75 h		X	Demande de mutation
<b>0711193L E.E.PR SAINTE MARGUERITE MARIE CHAROLLES</b>	71-025	6,75 h		X	Poste ASH - Option E - Demande de mutation
<b>0711195N E.E.PR PIERRE FAURE CHAUFFAILLES</b>	71-026	27 h		X	Demande de mutation académie
	71-027	27 h		X	Demande de mutation dans et hors académie
	71-028	20,25 h		X	Poste ASH - Option E - Demande de mutation

<sup>1</sup> réservé pour les lauréats de concours externe, titulaires de l'accord collégial, effectuant leur année de stage en alternance

<sup>2</sup> la nomination des chefs d'établissement relève d'une procédure particulière

Ecoles privées	Nature des postes à pourvoir				
	N° du poste	Quotité	Vacant	Susceptible d'être vacant	Motif
0711197R E.E.PR SACRE CŒUR CLUNY	71-029	27 h	X		Poste vacant
	71-030	13,5 h	X		Décharge de direction
0711205Z E.E.PR SACRE CŒUR JONCY	71-031	27 h		X	Demande de mutation
0711206A E.M.PR NOTRE DAME LOUHANS	71-032	27 h	X		Départ en retraite
0711291T E.E.PR LA SOURCE LUGNY	71-033	27 h	X		Poste réussite éducative - Poste vacant
	71-034	27 h		X	Demande de mutation
0711210E E.E.PR JEANNE D'ARC MACON	71-035	6,75 h	X		Rompue de temps partiel
	71-036	20,25		X	Demande de mutation
0711211F E.E.PR NOTRE DAME MACON	71-037	13,5 h	X		Décharge de direction
	71-038	6,75 h	X		Demande de temps partiel

<sup>1</sup> réservé pour les lauréats de concours externe, titulaires de l'accord collégial, effectuant leur année de stage en alternance

<sup>2</sup> la nomination des chefs d'établissement relève d'une procédure particulière

Ecoles privées	Nature des postes à pourvoir				
	N° du poste	Quotité	Vacant	Susceptible d'être vacant	Motif
<b>0711213H E.E.PR SAINTE VERAISE MARCIGNY</b>	71-039	9 h	X		Décharge de direction
	71-040	6,75 h	X		Rompue de temps partiel
	71-041	27 h		X	Poste de direction dont 9h de décharge <sup>2</sup>
	71-042	27 h		X	Demande de mutation
	71-043	13,5 h		X	Poste ASH-Option E non titulaire du CAPPEI
<b>0711214J E.E.PR LES OISEAUX MONTCEAU LES MINES</b>	71-044	27 h	X		Poste vacant
	71-045	13,5 h	X		Rompue de temps partiel
	71-046	27 h		X	Demande de mutation
	71-047	27 h		X	Demande de mutation hors département
	71-048	6,75 h		X	Demande de réintégration à TC
<b>0711217M E.E.PR JEANNE D'ARC PARAY LE MONIAL</b>	71-049	27 h	X		Départ en retraite
	71-050	27 h		X	Demande de mutation
	71-051	27 h		X	Poste ASH - Option E - Non titulaire du CAPPEI NB : dont 6,75H à Gueugnon
	71-052	27 h		X	Poste référent ASH - Non titulaire du CAPPEI
	71-053	13,5 h		X	Demande de réintégration à TC

<sup>1</sup> réservé pour les lauréats de concours externe, titulaires de l'accord collégial, effectuant leur année de stage en alternance

<sup>2</sup> la nomination des chefs d'établissement relève d'une procédure particulière

Ecoles privées	Nature des postes à pourvoir				
	N° du poste	Quotité	Vacant	Susceptible d'être vacant	Motif
<b>0711218N E.E.PR LORIEUX PIERRE DE BRESSE</b>	71-054	27 h		X	Demande de mutation
<b>0711224V E.E.PR SAINT VALERIEN TOURNUS</b>	71-055	13,5 h	X		Poste ASH - Option E - Décharge de direction NB : heures effectuées sur Louhans et Pierre de bresse
	71-056	27 h		X	Demande de mutation

<sup>1</sup> réservé pour les lauréats de concours externe, titulaires de l'accord collégial, effectuant leur année de stage en alternance

<sup>2</sup> la nomination des chefs d'établissement relève d'une procédure particulière